

ACTU DU PRESIDENT N°37 JANVIER 2019

p.saintmacary@unc.fr

La lettre du président – général de l'UNC

« L'avenir en confiance »



LE MOT DU PRESIDENT

Comme chaque année, l'UNC va vivre le premier WE de février, un de ses temps forts dont je souhaite simplement rappeler le « pourquoi ».

Le samedi 2 février est consacré au *conseil des départements*. Il ne s'agit pas, en aucune manière, d'une répétition de l'assemblée générale statutaire ... Instance où l'on rend compte des activités passées. Non, le conseil des départements doit être tourné vers l'avenir (les projets !) et surtout permettre un échange d'expériences entre les membres présents et un dialogue constructif entre les délégations des départements et les présidents de commissions et de groupes de travail. C'est la raison pour laquelle depuis 2017, nous avons adapté l'organisation de cette journée pour la rendre plus attrayante, notamment en supprimant la succession de monologues souvent fastidieux parfois soporifiques, en privilégiant le recours à des tables rondes animées par un professionnel, en s'efforçant d'être imaginatifs, en se focalisant sur un fait, un événement ... En faisant appel à des témoins extérieurs, ayant parfaitement conscience que tout cela est perfectible.

Le dimanche 2 février, c'est d'abord la *messe dite de Fondation de l'UNC* à Saint-Louis des invalides, la cathédrale des soldats. L'UNC n'est pas une association confessionnelle, conformément au souhait de son fondateur, le révérend-père Brottier, qui tenait à ce que l'UNC soit largement ouverte à toutes les bonnes volontés, de quelque religion qu'elles soient ... Cela ne nous empêche pas, une fois par an au niveau national, pour ceux qui sont croyants de prier pour nos adhérents décédés et d'avoir une intention pour ceux qui connaissent des difficultés de toutes sortes ... Sur le plan matériel, la cathédrale ne peut accueillir que 550 places. La priorité est donc laissée aux délégations départementales présentes au conseil des départements et aux porte-drapeaux.

A 18h30, le même jour, l'UNC dépose des *gerbes sur la tombe du soldat inconnu* et ravive la Flamme sacrée. Jusqu'en 2017, survivance de l'époque où l'AEVOG était une association indépendante, les veuves et orphelins de guerre ravivaient la Flamme le 2 novembre et prolongeaient cette cérémonie par une activité conviviale. Cette situation dispersait les efforts et ne s'inscrivait pas dans l'effort d'unité de l'UNC. Le 2 novembre 2018, la commission AEVOG n'a pas ravivé la Flamme. En revanche, à partir de 2019, les veuves et orphelins de guerre sont pleinement intégrés dans le déroulement du ravivage de l'UNC ...

Pour toutes ces activités, je souhaite évidemment que toutes les associations départementales soient représentées par leur président ou toute autre personne ...

Enfin, depuis une dizaine d'années, mes prédécesseurs ont eu l'excellente idée d'organiser une journée d'information au profit des nouveaux présidents élus pour leur présenter le fonctionnement du siège national, rafraichir leurs connaissances de la loi de 1901 sur les associations, des questions fiscales, statutaires, comptables, etc. Cela demande un gros travail de préparation et d'organisation pour le secrétaire-général et le personnel du siège national.

**En retour, j'espère que tous les 15 nouveaux présidents élus au cours de l'année 2018 seront présents et justifieront cet investissement.
A très bientôt donc !**

Pierre SAINT-MACARY

⇒ **Mardi 8 janvier** : 12h00, vœux de l'UNC aux diverses institutions, au siège national.

- **Jeudi 17 janvier** : vœux du Président de la République aux armées et au monde combattant.
- **Lundi 21 janvier** : 18h30, vœux de la ministre des armées.
- **Jeudi 24 janvier** : 18h30, présentation des vœux du chef d'état-major des armées.
- **Mardi 29 janvier** : 11h30, cérémonie des vœux à l'ONACVG.
- **Jeudi 31 janvier** : 10h00, entretien avec le général (2s) Patrick Felten, président de la fédération Tego, puis commission nationale d'action sociale et de solidarité. 14h30, commission mixte AEVOG.
- **Vendredi 1^{er} février** : 9h00, conseil d'administration. 14h30, commission communication interne – recrutement. 15h 30, commission Relations Internationales. 16h30, GT « UNC Avenir ».
- **Samedi 2 février** : de 8h30 à 16h30 : conseil des départements.
- **Dimanche 3 février** : 10h30, messe de Fondation UNC/AEVOG. 18h30, ravivage de la Flamme UNC-AEVOG.
- **Lundi 4 février** : de 9h15 à 16h00 : journée des « nouveaux présidents départementaux ».
- **Mardi 7 février** : déjeuner de travail avec M. Patrice Paulet, président directeur général de l'AGPM.

☞ **Solidarité avec nos jeunes frères d'armes.**

En quelques jours, les forces armées ont perdu quatre des leurs, démontrant une nouvelle fois que ses membres exercent un métier dangereux à l'entraînement ou en opération. Le 9 janvier, le capitaine Baptiste Chirié et le lieutenant Audrey Michelon de la 3^e escadron de chasse, basée à Nancy Ochev, sont tombés dans l'accomplissement de leur mission alors qu'ils effectuaient un vol d'entraînement en basse altitude au -dessus du Doubs. Le 12 janvier, le caporal-chef Simon Cartannaz et le sapeur Nathanaël Josselin sont tués au cours d'une intervention dans le 9^e arrondissement de Paris, après une puissante explosion.

Au niveau national, comme elle le fait chaque fois maintenant en pareilles circonstances, l'UNC diffuse un communiqué de condoléances et de solidarité que vous pouvez reprendre au niveau départemental dans la presse locale. Je rédige, en tant que président national, une lettre de soutien destinée au chef d'état-major de l'armée d'appartenance. La présidente de la commission mixte AEVOG-VAC prend contact avec les veuves et les orphelins.

Au niveau local, je laisse aux associations UNC concernées, le soin d'assurer le relai, notamment en participant aux cérémonies et en aidant, en collaboration avec la commission mixte AEVOG-VAC, les veuves et les orphelins. En effet, aujourd'hui comme hier, l'Union Nationale des Combattants se doit d'être totalement solidaire de tous les militaires des trois armées et de la gendarmerie qui servent la France en tout lieu et tout temps.

☞ **Participation au grand débat national.**

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un grand débat national permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français. J'invite tous les adhérents de l'UNC à participer à ce débat en faisant la promotion de nos idées, en dénonçant la repentance, en défendant ce qui nous est cher. Avec le président de la fédération nationale Maginot et celui de l'Union Fédérale, nous avons adressé à madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat

auprès de la Ministre des armées, une lettre lui proposant la participation du monde combattant : « ... *Le monde combattant, ancien et actuel, que nous représentons dans toute la diversité de la société française, est en mesure d'apporter une contribution élaborée pour enrichir cette réflexion citoyenne, en intégrant ses attentes spécifiques. C'est pourquoi, nous souhaiterions qu'au cours du 1^{er} semestre 2019, soit inscrit à l'ordre du jour d'un G12 particulier, la présentation de propositions traitants de nos préoccupations et que nous aurions préparés, et qui pourraient être la base de notre contribution du monde combattant à cette consultation nationale* ». Je ne manquerai pas de faire connaître la suite donnée à notre demande.

➤ **Vœux de l'UNC**

Le mardi 7 janvier, une centaine de personnes du monde politique, militaire (dont une délégation de l'opération Sentinelle), et combattant avait répondu favorablement à l'invitation du président de l'UNC pour la présentation des vœux 2019. En introduction et après les remerciements d'usage, le président s'est déclaré particulièrement heureux « *d'accueillir nos jeunes camarades de Sentinelle pour partager nos vœux. Tous nos membres, anciens combattants, sont solidaires de leurs jeunes camarades et ils savent combien il est dur de quitter, sa famille, ses amis, vivre parfois dans des conditions spartiates pour assurer la protection de nos compatriotes* ».

Il a tenu ensuite à accueillir les associations affiliées « *qui ont fait ce geste symbolique de partager fraternellement nos valeurs sans perdre leur identité, leur spécificité en particulier celle qui nous ont rejoints en 2018* ». Se félicitant du succès des célébrations du centenaire le 12 mai dernier, il a continué en constatant « *une période de transition entre générations* » que selon lui, il ne faut pas craindre, l'histoire de l'UNC démontrant « *que nous avons surmonté des guerres, des divisions, bref des périodes bien plus dramatiques que celles qui s'annoncent* ». Après avoir relaté les études du groupe de travail « *avenir de l'UNC* » pour « *éclairer l'association sur la conduite à mener dès à présent dans un monde combattant en pleine mutation* », il a ajouté que l'UNC était sensible « *aux Conseils avisés et à la présence parmi nous le plus longtemps possible de nos aînés d'Indochine, de Corée et surtout d'Afrique du Nord* ». Pour autant, a-t-il poursuivi, « *l'avenir repose aujourd'hui sur les OPEX, dont l'âge, hommes et femmes, varie entre 20 et 77 ans, mais aussi sur les Soldats de France ayant porté les armes au service de la Nation dans les forces armées, la gendarmerie, la police comme professionnels ou comme appelés, en activité ou réservistes opérationnels* ». Assurant les veuves de guerre, les orphelins, les veuves d'anciens combattants qu'ils restaient une des préoccupations majeures de l'UNC, il a rappelé pour les veuves de guerre l'obtention en 2018, de « *l'équité de pension entre celles d'avant 62 et après cette date* ». L'UNC s'engage, lors du prochain renouvellement des instances de l'ONACVG, à tout mettre en œuvre pour « *qu'une place leur soit dédiée au sein du 2^e collège, au niveau national et départemental, ce qui n'a jamais été inscrit dans les textes* ». Pour les veuves d'anciens combattants, notamment d'AFN, l'UNC revendique que « *la demi-part fiscale leur soit octroyée à partir de 74 ans, qu'elle ait été ou non, demandée par leur mari avant son décès* ». Au niveau du social, le président national s'est félicité du travail effectué par les présidents départementaux au sein des commissions départementales de l'ONAC, précisant que le siège national prenait le relais, « *si nécessaire au niveau national, sur nos fonds propres* ». Rendant hommage aux dirigeants successifs de l'UNC qui ont eu « *la clairvoyance de ne se lier à aucun conflit, à aucune corporation, à aucune religion ou parti politique* », il a insisté sur le fait que ce qui fait la force de l'UNC, c'est « *cette unité entre les combattants successifs : aujourd'hui se côtoient l'ancien d'Algérie ou d'Indochine, celui de Bosnie ou d'Afghanistan ; le plus jeune soldat engagé au Mali, celui de l'opération sentinelle* ». S'interrogeant sur ce que la France serait devenue « *sans le courage et parfois le sacrifice de ceux qui défendent l'intégrité et les valeurs de notre pays* », il a noté que « *non seulement la guerre n'est plus au loin mais, ici même, sur notre territoire, aujourd'hui, tous ensemble, forces armées, gendarmes, réservistes, militaires, en patrouille dans les gares ou dans les rues veillent sur nous contre ce nouveau danger de l'hydre du terrorisme islamique. Comme la plupart des associations, nous soutenons nos forces de l'ordre, nos armées, nos services de secours et de santé à chaque occasion, y compris lorsqu'ils sont attaqués ou touchés par des deuils* ».

Insistant sur le « *devoir sacré d'accueillir nos jeunes générations et de veiller à leurs droits* », il a saisi l'occasion de rappeler que l'UNC demandait que « *le Titre de reconnaissance de la Nation soit attribué aux militaires, de l'opération sentinelle notamment les réservistes qui ne sont que, peu ou pas, appelés à partir en OPEX* » poursuivant « *S'il paraît légitime que les victimes civiles soient ressortissantes de l'ONACVG il ne serait pas incongru d'exprimer cette reconnaissance à ceux qui nous protègent, jour et nuit, patrouillant avec des armes de guerre ? Dans la lutte contre le terrorisme islamique nous nous interrogeons sur cette différenciation des mentions : Mort pour la France si vous êtes tués au Mali et Mort pour le service de la Nation si c'est sur le territoire national ?* ». Invitant les autorités et les représentants des associations présents à compter sur la coopération « *lorsque l'intérêt de la Nation, l'honneur et l'intégrité de forces armées seront compromis, ou lorsque les droits matériels et moraux des anciens combattants seront menacés* », il a néanmoins précisé que la liberté d'action de l'UNC « *reste totale car nous avons cette caractéristique que ce sont seuls nos adhérents qui nous financent* » illustrant son propos par l'affaire Audin, exemple de mémoire « *instrumentalisée à des fins partisans* » !

Pas hostile à une éventuelle coopération « *avec d'anciens adversaires plutôt qu'à une repentance stérile ou la réhabilitation de ceux qui ont trahi leur pays* », il s'est interrogé sur la possibilité d'envisager des rencontres avec l'adversaire d'hier « *en vue de faire des recherches sur les disparus encore pleurés par des familles des deux côtés* ». Pour terminer son propos, le président a évoqué deux points :

- L'inflation des commémorations « *dont la signification s'avère parfois davantage partisane qu'unitaire et qui génère l'incompréhension. C'est au monde combattant de prendre de la hauteur et de s'impliquer pour qu'une seule date commémore tous les morts de tous les conflits, bref l'application de la loi de 2012 fixant au 11 novembre la Commémoration de tous les morts pour la France* ».
- L'attachement de l'UNC à l'ONACVG et sa volonté « *de travailler ensemble mais avec un rééquilibrage entre générations, des aménagements pour inscrire dans les textes sa mission mémorielle et garder ce découpage départemental dont la disparition signifierait son arrêt de mort* » et l'intérêt du Bleu et de France, « *de nombreux collecteurs notamment en province étant issus de nos rangs* » ...



Document réservé à un usage interne